

Professionalisation des chargés et responsables de la formation continue (RFC) [2020PRO00113 ou 230043]

Contexte

Dans un contexte d'évolution et de transformation permanente des métiers de la fonction publique hospitalière, la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) est inscrite comme une priorité du projet social de nombreux établissements de santé. Pourtant, le déploiement de cette démarche et de ses outils ne va pas de soi et soulève de nombreuses difficultés. La politique de formation constitue un axe clé de la GPMC. Elle est élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et de la politique des ressources Humaines. Les missions du responsable et / ou du chargé(e) de formation continue sont donc primordiales afin de déployer et de coordonner efficacement la politique de formation au sein de l'établissement. Afin de pouvoir au mieux exercer ces missions, le responsable / chargé(e) de formation continue se doit de détenir lui-même les compétences requises et se former efficacement.

Objectifs

cf. chaque modules

Renseignements complémentaires

"Pour plus d'informations :

- Audrey DAVID - 04.91.17.71.28 - a.david@anhf.fr"

Public

Responsables et chargés de la formation continue

Exercice

2025

Code de formation

3.05

Nature

AFR

Organisé par

en cours de sélection

Modules

- **Prendre ses fonctions de responsable / chargé de formation continue**
Durée : 14 heures
- **Construire la politique de formation et les parcours professionnels**
Durée : 14 heures
- **Elaborer le plan de formation**
Durée : 14 heures
- **Acheter de la formation et optimiser son budget**
Durée : 21 heures
- **Evaluer des actions de formation: démarches et outils**
Durée : 7 heures